Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 73 (1964)

Heft: 4

Artikel: Lettre à mon amie Peggy

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-683408

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Mlle Anne-Françoise Simonin est une toute jeune collaboratrice du Secrétariat central de la Croix-Rouge suisse, à Berne. Secrétaire au Service des Infirmières, elle a tant et tant entendu parler de la formation des auxiliaires-hospitalières Croix-Rouge qu'elle s'est décidée à le devenir elle aussi. A peine avait-elle terminé le cours théorique (28 heures d'enseignement) qu'elle a été appelée à effectuer son stage pratique sous forme d'intervention d'urgence dans un home où venait d'éclater une épidémie et où la Croix-Rouge suisse était priée d'envoyer du personnel soignant de renfort.

Lettre à mon amie Peggy

Schüpfheim, le...

Chère Peggy,

Pendant mon temps libre, je vais t'écrire quelques lignes pour te raconter comment je passe ce week-end, car il n'est vraiment pas comme les autres. Moi qui pensais rester tranquillement à la maison...!

Tu te rappelles certainement que j'ai suivi dernièrement un cours d'auxiliaires-hospitalières Croix-Rouge, dont j'ai été emballée et que je te recommandais vivement. Ce cours terminé, l'on est tenu à faire un stage de 96 heures dans un hôpital et ce n'est que par la suite que l'on obtient un certificat.

Eh bien, maintenant j'ai justement pu mettre en pratique mes connaissances. Voilà comment: le para-typhus a éclaté dans un asile de vieillards de Schüpfheim, un village dans l'Entlebuch. Le personnel soignant plus deux patients, soit huit personnes ont été atteintes et ont tout de suite dû être hospitalisées à Lucerne. Et c'est ainsi que le « service privé » était abandonné à son propre sort. Te rends-tu compte, une vingtaine de petits vieux et petites vieilles à la merci de Dieu! Dans des circonstances pareilles, à qui pense la Croix-Rouge? Aux auxiliaires-hospitalières, bien sûr. Voilà pourquoi je suis depuis 24 heures au « Bürgerheim » de Schüpfheim.

Maintenant, je vais un peu te décrire mon travail, puisque tu as aussi l'intention de suivre un tel cours.

Tout d'abord j'ai dû enfiler une blouse blanche, dans laquelle je me trouvais très importante, puisque plusieurs patients m'appelaient de ce fait « Schwester »! Quel a été mon étonnement en recevant l'ordre de mettre un deuxième tablier avant de pénétrer dans le « service privé ». L'on m'a expliqué qu'il faut prendre toutes les précautions possibles. Une infirmière-religieuse de Bâle, qui était venue quelques jours aupara-vant pour dépanner, m'a introduite dans le service. Il comprend une dizaine de chambres, généralement à deux personnes. Il s'agissait de ne pas lambiner.

Nous faisons d'abord très vite une tournée de chambres: l'infirmière me présente aux vieillards qui

ont tous l'air très gentils. Ensuite, elle me dit de me rendre à la chambre 262 et de lever, laver et habiller Mlle X. Me voilà tout de suite mise dans le bain! Je trouve une vieille demoiselle toute souriante dans son lit. L'infirmière m'avait expliqué auparavant que cette personne avait perdu la parole à la suite d'une attaque, mais comprenait très bien tout ce qu'on lui disait. Je l'ai bien vite remarqué, car dès que j'ai commencé à lui raconter de drôles d'histoires, elle a éclaté de rire. Je me suis bien appliquée dans mon travail, c'est-à-dire à sortir « ma » patiente du lit (ce qui n'est pas si facile), à la laver puis à l'habiller. J'essayais de me rappeler le mieux possible tout ce que j'avais appris pendant le cours théorique. J'ai ensuite confortablement installé Mlle X dans son fauteuil, recouvrant ses genoux d'une couverture, ainsi qu'elle le désirait en se faisant comprendre par gestes. Ensuite, je me suis mise à faire le lit selon les méthodes apprises.

Autre tâche qui nous est confiée: apporter les repas et les médicaments dans toutes les chambres, surveiller un peu les vieillards pendant qu'ils mangent et les aider si besoin est. Je passais d'une chambre à l'autre et bavardais un peu avec chacune des vieilles femmes. Elles ont toujours tellement de plaisir, soit qu'on leur raconte des choses amusantes, soit qu'on les écoute tout simplement avec attention parler de leurs misères en essayant de les consoler.

Sais-tu ce qui m'est arrivé de drôle? Au courant de la matinée j'entre chez une vieille dame qui est installée dans un fauteuil et regarde par la fenêtre. Je sais qu'en général elle n'est pas de bonne humeur. Arborant mon plus grand sourire, je lui demande si elle n'a pas oublié de se laver les dents. Elle bougonne quelque chose qui, d'après ce que je crois comprendre, signifie « Non ». — « Mais, Madame, il faut se laver les dents, et même deux fois par jour » — « Non! » — Madame, s'il vous plaît, faites-moi le plaisir de prendre votre brosse, un peu de dentifrice... — « Non! Et tout d'abord je n'ai pas de dents! » Cette réponse m'a coupé le souffle, mais bien vite je me suis remise de mes émotions et j'ai même dû me retenir pour ne pas pouffer de rire.

Une autre petite anecdote, qui celle-ci m'a beaucoup frappée. C'était hier soir. Nous venions de préparer les plateaux pour le dîner et les apportions dans chaque chambre. Ce soir-là, je me suis précisément attardée chez Mme Y. et lui tenais compagnie pendant qu'elle mangeait (avec grand appétit d'ailleurs, comme j'ai pu le constater). C'est une dame qui peut se laver, manger et marcher seule, et se trouve donc en assez bonne santé. A 20 heures environ, nous avons fait une dernière fois une tournée de chambres, pour nous assurer que plus personne n'avait besoin d'aide ou de quoi que ce soit. Nous avons encore un peu aéré chaque chambre et allumé la petite lampe de chevet. Fatiguée, mais satisfaite de ma deuxième journée de travail, je n'ai fait ni une ni deux pour aller moi-même au lit.

Figure-toi que le lendemain matin, en arrivant au service à 6 h. 30 comme il se doit, je tombe sur la sœur-infirmière, qui était déjà debout depuis longtemps. Elle met un doigt sur la bouche, comme je commençais à lui parler tout haut (tu vois, je n'ai pas encore pris l'habitude de chuchoter, je ris et je parle fort, même à 6 heures du matin); puis elle me fait signe de la suivre en direction de la chambre de Mme Y. En cours de route, elle m'explique que Mme Y. a eu une attaque cette nuit et qu'elle est très mal. Tu comprends mon émotion en apprenant cette triste nouvelle, elle qui était si gaie hier. Je n'arrive presque pas à le croire. Mais quand la sœur m'a invitée à la suivre dans la chambre et en voyant Mme Y, étendue immobile dans son lit, blanche comme un drap, j'ai deviné que c'était très grave. La sœur me dit que toute la moitié du corps de Mme Y. est paralysée. J'ai été bouleversée de voir son bras complètement inerte et de l'entendre respirer avec peine, presque râler.

Mais je ne veux pas terminer ma lettre par une si triste nouvelle. J'ai tout à fait oublié de te dire que non seulement nous devions enlever notre tablier protecteur en quittant le service contaminé, mais qu'à tout moment, c'est-à-dire chaque fois que nous sortions d'une chambre pour entrer dans une autre, nous devions tremper nos mains dans une solution désinfectante. Mes mains sont devenues comme des râpes à force de les avoir lavées et relavées! Pour faire certaines choses, par exemple la toilette intime d'une patiente, nous devions mettre des gants de caoutchouc.

Une vieille dame m'a dit tout à l'heure que personne n'avait le droit de se promener dans le reste de la maison, ni de sortir, ni même d'écrire. Ce qui a rendu notre service spécialement triste, c'est d'apprendre que dimanche, ils n'avaient pas le droit de se rendre à la messe avec les autres.

J'aurais encore tellement de petits détails à te raconter, mais je remarque à l'instant que le temps a passé si vite qu'il est déjà l'heure de reprendre mon travail. Dans quelques heures d'ailleurs je rentre à Berne. En apprenant cette nouvelle, une patiente a éclaté en sanglots. C'est inouï ce que les gens s'attachent vite à nous et tu sais, c'est réciproque, moi aussi j'ai le cœur gros en pensant que je vais quitter le « Bürgerheim » dans lequel l'ambiance est si sympathique.

Voilà, j'ai fait un petit tour d'horizon de ce weekend. J'espère que cette lettre te donnera envie de devenir auxiliaire-hospitalière comme moi.

ton Anne-Françoise

Les jeunes filles et les femmes qui suivent un cours pour auxiliaires-hospitalières Croix-Rouge sont de plus en plus nombreuses. Alors que 97 cours au total, suivis par 1021 participantes, ont eu lieu entre 1958 et 1962, la seule année 1963 a vu la mise sur pied de 80 cours groupant 850 futures auxiliaires-hospitalières. Depuis peu, les stagiaires ou les auxiliaires-hospitalières prêtant leur concours dans un établissement hospitalier se distinguent par le port d'une blouse de travail uniforme bleu-pâle munie d'un insigne soulignant le caractère volontaire et bénévole de leurs prestations.

